

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 1 / Avril 2025

La hausse de 16,5 % des surfaces de PPAM 2024 en France métropolitaine résulte principalement d'une implantation massive de coriandre, encouragée par des aides à la reconversion. En 2024, la production de PPAM a été globalement en dessous des attentes en raison de conditions climatiques défavorables. Le marché de la gemmothérapie en pharmacie et parapharmacie, après avoir progressé jusqu'en 2023, s'est stabilisé en 2024. Les États-Unis sont un acteur majeur du commerce mondial des huiles essentielles d'agrumes.

État de la production et des marchés de PPAM françaises

Hausse des surfaces de PPAM en 2024

Les cultures de PPAM en France métropolitaine sont estimées à 69 200 ha en 2024 et sont ainsi en forte progression (+ 9 800 ha entre 2023 et 2024). Cette hausse provient majoritairement du développement massif de la culture de coriandre (+ 12 400 ha) induit par des aides à la reconversion très attractives. Outre la coriandre, les cultures de persil, fenouil et des psylliums sont également en nette augmentation. À l'inverse, le lavandin, la lavande, le thym, l'estragon, le basilic et l'angélique sont en baisse.

L'Occitanie est la région qui affiche la plus grande progression (+ 217 %). En effet elle a concentré 87 % des nouvelles implantations de coriandre. La région Centre-Val-de-Loire a également augmenté ses surfaces de PPAM (+ 25 %) notamment en fenouil, coriandre, pavot et persil. À l'opposé, on constate une baisse importante dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes (- 8 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 10 %) en lien avec la réduction des productions de plantes à parfum (en particulier lavandin, lavande et hélichryse).

Le nombre d'exploitations déclarant produire des PPAM est également en hausse en 2024 (+ 14 %). La majorité des nouvelles cultures de coriandre est le fait d'exploitations qui n'avaient pas déclaré de PPAM ces cinq dernières années.

Évolution des surfaces par PPAM en France métropolitaine de 2023 à 2024

Culture	Surface (ha)		Évolution 2024/2023 (%)
	2023	2024	
Lavandin	22 260	19 869	- 10,7
Coriandre (et cumin)	5 223	17 623	237,4
Lavande	8 393	7 625	- 9,2
Sauges	3 057	3 084	0,9
Persil	1 256	1 556	24,0
Fenouil	746	1 013	35,7
Thym	961	824	- 14,3
Camomilles et Chardon-Marie	478	500	4,6
Menthes	387	371	- 4,3
Romarin	224	227	1,4
Origan/marjolaine	215	215	0
Estragon	241	203	- 15,8
Psylliums	104	189	82,4
Basilic	208	165	- 20,6
Mélisse	136	146	7,2
Sarriette	115	109	- 4,6
Angélique	129	100	- 22,4
Autres PPAM (dont pavot)	15 258	15 378	0,8
Total	59 391	69 197	16,5

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la PAC

Bilan de l'année 2024 et perspectives 2025

Selon les acteurs de la filière, la production de PPAM en 2024 sur le territoire métropolitain a été globalement en-dessous des attentes. Toutefois, il existe une très grande diversité de situations selon les régions et les plantes.

Par rapport à la situation en année normale, 2024 a été excédentaire en précipitations et déficitaire en ensoleillement. Ces conditions climatiques ont pu porter préjudice à de nombreuses productions, que ce soit en termes de rendements ou de qualité. Les pluies abondantes ont ainsi favorisé le développement des maladies et des adventices. Les coûts de désherbage ont augmenté et des arrachages plus précoces de cultures pérennes ont eu lieu lorsque celui-ci n'a pas pu être maîtrisé. Des semis ont aussi pu être retardés ou annulés dans certains secteurs. D'autres conséquences ont également été répertoriées, telles une hausse des dépenses d'énergie pour le séchage ou la baisse de la rémunération due à la présence d'adventices dans des lots.

Certains acteurs engagés en agriculture biologique relèvent des contaminations diffuses par des produits phytosanitaires, davantage utilisés sur les surfaces conventionnelles en 2024, qui ont entraîné des déclassements de lots.

La filière PPAM française reste toujours impactée économiquement par des cas où les teneurs en alcaloïdes pyrolizidiniques des produits sont au-dessus des normes établies au niveau européen. En effet, des lots non conformes ont été recensés chez plusieurs acteurs, notamment dans le secteur des plantes sèches. Même si des débouchés sont trouvés pour ces lots déclassés, ils restent cependant bien moins rémunérateurs.

En ce qui concerne les marchés, tous les acteurs enquêtés, quel que soit le secteur, indiquent un sursaut des ventes en cours d'année 2024 par rapport à 2023. Ce sursaut est imputé le plus souvent à un réapprovisionnement des acheteurs, leurs stocks passés étant écoulés. Dans le cas des huiles essentielles, ces achats ont pu bénéficier de prix toujours bas. Certains nouveaux acheteurs seraient également en recherche du « made in France ».

Dans les perspectives de nombreuses structures commerciales PPAM, les ventes de l'année 2025 s'annoncent équivalentes à celles de 2024. La contractualisation avec leurs clients est reconduite soit à l'identique, soit avec une baisse des engagements

d'achats en termes de volume. Quelques acteurs se montrent plus optimistes et misent sur une relance des marchés.

La production d'huiles essentielles de lavande et de lavandin 2024 similaire à 2023

Selon le [CIHEF](#), les productions d'huiles essentielles françaises en 2024 sont évaluées à 1 650 tonnes pour le lavandin et 78 tonnes pour la lavande, assez similaires à celles de 2023 malgré la baisse des surfaces et l'état dégradé des parcelles ([cf. note de conjoncture novembre 2024](#)).

Ce constat cache en réalité une grande hétérogénéité selon les secteurs géographiques. En effet, pour le lavandin, la Drôme affiche une baisse de 12 % par rapport à 2023 alors que les Alpes-de-Haute-Provence ont enregistré une hausse de 18 %, après les fortes attaques de noctuelles de la campagne précédente. Les autres secteurs sont en diminution de 1 ou 2 %. Pour la lavande, la situation est encore plus contrastée selon les départements et le type de lavande (clonale ou population) considérés.

Situation des marchés aval et de la consommation

Évolution du marché de la gemmothérapie en pharmacie et parapharmacie

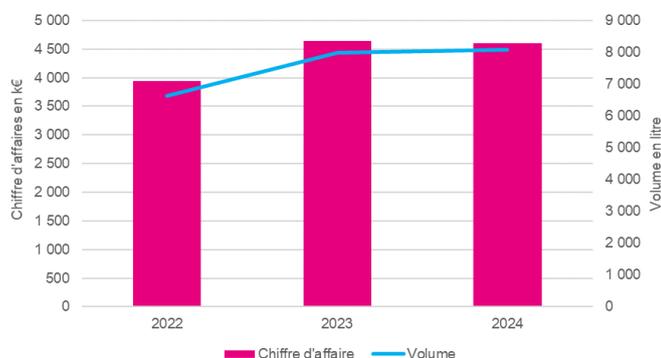
La gemmothérapie est l'utilisation de produits à base de tissus embryonnaires de végétaux (bourgeons, jeunes pousses et radicules). Elle fait partie intégrante de la phytothérapie.

Les ventes de produits de gemmothérapie s'élèvent en 2024 à 4,6 millions d'euros en pharmacie et parapharmacie, pour un volume total de 8 000 litres. Après avoir augmenté jusqu'en 2023, les ventes se sont stabilisées en 2024 tant en valeur qu'en volume.

Les produits de gemmothérapie commercialisés en pharmacie et parapharmacie sont quasi intégralement (97 %) labellisés agriculture biologique.

Les ventes de gemmothérapie en pharmacie et parapharmacie se stabilisent

Évolution des ventes de produits de gemmothérapie en pharmacie et parapharmacie de 2022 à 2024 en France



Source : FranceAgriMer d'après les données Openhealth Company

Parmi les produits commercialisés en pharmacie et parapharmacie, les plantes les plus utilisées en gemmothérapie sont le cassis, le figuier, l'aubépine, le tilleul et le framboisier. Depuis 2023, des produits comportant un mélange de plantes font leur apparition.

Commerce extérieur

Commerce extérieur des huiles essentielles d'agrumes

Les nomenclatures douanières du système harmonisé des marchandises au niveau mondial permettent de suivre les flux entre pays des huiles essentielles d'orange (code 330112), de citron (code 330113) et des autres agrumes (code 330119).

Les huiles essentielles d'agrumes sont employées dans différents secteurs tels que l'aromathérapie, la cosmétique, la parfumerie et l'agro-alimentaire qui, avec la confection de nombreuses boissons et pâtisseries, est le plus grand utilisateur.

Les principaux exportateurs d'huiles essentielles d'agrumes sont en premier lieu de grands pays producteurs. Il s'agit du Brésil (orange, citron, pamplemousse), des États-Unis (orange, citron, pamplemousse), de l'Argentine (citron, orange, mandarine), de l'Espagne (orange), de l'Italie (citron, bergamote, mandarine), du Pérou (lime) et du Mexique (lime).

Certains pays de négoce et de transit sont aussi bien d'importants exportateurs qu'importateurs tels les États-Unis, de nombreux pays européens comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande, la France ou encore Singapour, plateforme de commerce pour l'Asie.

Parmi les plus grands consommateurs de ces huiles essentielles figurent les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

Principaux pays exportateurs d'huile essentielle d'agrumes en 2024

Rang	Pays	Valeurs des exportations 2024	Part de marché en valeur 2024
1	Brésil	424 M€	19,2 %
2	États-Unis	323 M€	14,6 %
3	Italie	212 M€	9,6 %
4	Argentine	205 M€	9,3 %
5	Pays-Bas	202 M€	9,1 %
6	Allemagne	153 M€	6,9 %
7	Mexique	135 M€	6,1 %
8	Royaume-Uni	121 M€	5,5 %
9	Pérou	98 M€	4,4 %
10	France	68 M€	3,1 %

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

Principaux pays importateurs d'huiles essentielles d'agrumes en 2024

Rang	Pays	Valeurs des importations 2024	Part de marché en valeur 2024
1	États-Unis	585 M€	25,5 %
2	Irlande	286 M€	12,5 %
3	Allemagne	270 M€	11,8 %
4	Pays-Bas	207 M€	9,0 %
5	Chine	118 M€	5,1 %
6	France	110 M€	4,8 %
7	Royaume-Uni	103 M€	4,5 %
8	Italie	76 M€	3,3 %
9	Singapour	72 M€	3,1 %
10	Japon	55 M€	2,4 %

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer